

Décision du 7 mars 2022 portant subdélégation de signature pour la direction chargée de l'exécution des opérations financières de la Caisse des dépôts et consignations

DIRECTION CHARGÉE DE L'EXECUTION DES OPERATIONS FINANCIERES
DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

CDC-DSD22004

Le Secrétaire général de la direction chargée de l'exécution des opérations financières de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu le titre X de la loi sur les finances du 28 avril 1816 modifié ;

Vu le code monétaire et financier, notamment les articles L. 211-1, L. 518-2 et suivants et R. 518-0 et suivants ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2021 portant organisation de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu l'arrêté du 8 février 2021 portant délégation de signature du directeur général pour la direction chargée de l'exécution des opérations financières de la Caisse des dépôts et consignations, notamment son article 3,

Décide :

Article 1

Subdélégation est donnée à Mme Marie Blocteur, responsable du département des instruments financiers, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes d'engagement des dépenses de fonctionnement de la direction de l'exécution des opérations financières et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent Roche, les actes dévolus au représentant du pouvoir adjudicateur par le Code de la commande publique pour la passation et l'exécution des contrats et des avenants passés par la Caisse des dépôts et consignations pour répondre à ses besoins dans la limite des attributions de cette direction.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie Blocteur, subdélégation est donnée à Mme Sylvie Monteiro, responsable de l'unité contrôle de gestion, pilotage de la performance, budget et achat, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes d'engagement des dépenses de fonctionnement de la direction chargée de l'exécution des opérations financières.

Article 3

La présente décision entrera immédiatement en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de la Caisse des dépôts et consignations.

Fait, le 7 mars 2022



Vincent Roche